

## Messages principaux

### Fonds de soutien communautaire d'urgence

- La COVID-19 a une incidence disproportionnée sur les Canadiens vulnérables, dont un bon nombre sont plus susceptibles de souffrir des effets sanitaires, sociaux et économiques de la pandémie. De plus, l'appel à la réduction des contacts sociaux a entraîné des difficultés pour les organisations communautaires dont les services et les soutiens sont indispensables à un grand nombre de ces Canadiens vulnérables.
- Le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un Fonds de soutien communautaire d'urgence de 350 millions de dollars pour aider les organisations communautaires à adapter leurs services de première ligne pour les Canadiens vulnérables – comme les personnes âgées, les personnes handicapées, les vétérans, les nouveaux arrivants, les femmes, les enfants et les jeunes, les personnes LGBTQ2, les Autochtones et les personnes racialisées – en fonction des difficultés liées à COVID-19.
- Le Fonds de soutien communautaire d'urgence permettra aux organisations communautaires d'adapter leurs services en vue de répondre aux besoins en constante évolution des Canadiens vulnérables en matière d'inclusion, de bien-être et de sécurité dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les organisations communautaires pourront utiliser les fonds notamment aux fins suivantes :
  - Étendre les services de livraison à domicile de denrées alimentaires ou de médicaments;
  - Assurer le transport des personnes âgées ou des personnes handicapées jusqu'aux lieux de leurs rendez-vous;
  - Élargir la portée des lignes d'aide qui donnent de l'information et orientent les gens vers les services;
  - Remplacer les rencontres en personne et individuelles par une communication au téléphone, par messagerie texte ou sur Internet;
  - Donner aux bénévoles une formation sur la santé et la sécurité pour qu'ils puissent continuer d'apporter leur inestimable contribution à la lutte contre la COVID-19.
- Le gouvernement versera les fonds par l'entremise de ses partenaires nationaux, comme Centraide Canada, la Croix-Rouge canadienne et Fondations communautaires du Canada.
- Les partenaires nationaux du Fonds de soutien communautaire d'urgence tireront parti des réseaux communautaires existants pour assurer un acheminement rapide et efficace des fonds en vue de répondre aux besoins communautaires locaux. Les réseaux de ces partenaires s'étendent dans tout le pays. Leurs bureaux et leurs organismes locaux comprennent les enjeux à l'échelle locale, et bon nombre d'entre eux financent déjà des organisations communautaires pour lutter contre la COVID-19.
- Les organisations communautaires pourront demander des fonds par l'entremise des partenaires nationaux ou de leurs entités locales. Les partenaires et leurs réseaux

travaillent le plus rapidement possible pour mettre en place des processus de demande. Les organisations communautaires devraient consulter les sites Web de Centraide Canada, de la Croix-Rouge canadienne et de Fondations communautaires du Canada pour savoir quand et comment ils pourront présenter une demande.

- <http://www.centraide.ca/blog/covid-19-le-gouvernement-du-canada-annonce-un-fond-durgence-de-350m>
- <https://www.communityfoundations.ca/fr/initiatives/responding-to-covid-19/>
- <https://www.croixrouge.ca/a-propos-de-nous/medias-et-nouvelles/communiqués-de-presse/declaration-commune-%E2%80%94-croix-rouge-canadienne-fondations-communautaires-du-canada-centraide-united>